

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Séance du 30 novembre 2023

Date de la convocation : 24/11/2023
Date d'affichage de la convocation : 24/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30/11/2023 à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Monsieur Roland BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS**.

Etaient présents : Mmes et MM. Roland BROQUET, Romain ARNAUD, Christie DEZERT, Emilien BIGNON, Claire ADAM, Pascal RANC, Pierre BAILLY, Vanessa CHEVALLIER, Agnès RAGOT, Johann DE BRUIN, Eléonore De FRESCHVILLE.

Absents ayant donné procuration : Mme Sabrina GUYON pouvoir à Vanessa CHEVALLIER, M. Cosme RAGOT pouvoir à Roland BROQUET

Absents : Mmes et MM. Sylvie DEWEZ, Anne-Lise DURAND, Gérard TRUTAT, Sylvie VELUT, Florent GAUROIS, Reynald CARLOT, Séverine BROQUET.

Secrétaire de séance : Claire ADAM

Nombre de Conseillers :

En exercice : 20
Présents : 11
Représentés : 02
Votants : 13

Délibération n°

2023_D_107

Objet de la délibération : Décision modificative – suramortissement Budget AVP 2023

Monsieur le Maire

↳ Informe que sur deux années il a été procédé à un suramortissement à l'article 2811 ;

↳ Propose de procéder à la régularisation au moyen d'une décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Objet	Dépenses	Recettes
023	023	Virement à la section d'investissement	514 €	
042	7811	Reprises sur amortissements des immeubles		514 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Objet	Dépenses	Recettes
040	2811	Amortissements immobilisations corporelles (terrains de gisement)	514 €	
021	021	Virement de la section de fonctionnement		514 €

Le **Conseil Municipal**, après avoir en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ **ACCEPTÉ** la décision modificative proposée ci-dessus ;

↳ **CHARGÉ** le Maire d'effectuer toutes les rectifications nécessaires.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Le Maire, Roland BROQUET.

